

ASSOCIATION NATIONALE DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS D'URGENCE



Politique du Conseil	Description de poste au Comité sur le triage de l'ANIIU
Nombre de pages	2
Date d'approbation	Juillet 2020
Date de révision antérieure	Février 2016

RELEVANT DIRECTEMENT DU : National Triage Acuity Tool—Canadian Society (NTAT-CS) et la directrice de l'éducation chez l'ANIIU

RESPONSABILITÉS

- Responsable de la diffusion des cours de triage au Canada, approuvé par l'ANIIU (p. ex. NTAT/ÉCTG)
- Approuve les demandes provenant des instructrices et maîtres-instructrices du cours de triage approuvé par l'ANIIU et fournit un mentorat à celles-ci
- Maintiens une base de données d'instructeurs et d'instructrices à jour. S'assure que ceux et celles-ci sont des membres actuels de l'ANIIU.
- Assiste les instructrices, maîtres-instructrices et les membres de l'ANIIU avec les enjeux liés au cours dans un délai raisonnable.
- Assiste à la révision des cours et aux initiatives de l'amélioration de la qualité
- Répond aux demandes de renseignements et sert de ressource pour les cours de triage approuvés par l'ANIIU, y compris NTAT-CS
- Représente l'ANIIU aux réunions du NTAT-CS
- Présente à l'ANIIU des rapports annuels sur le NTAT-CS et ses instructeurs. Assure la liaison avec d'autres organismes dans le cadre d'un engagement au triage, tels que CÉDIS, SNISA, et l'ICIS
- Participe aux réunions de l'exécutif de l'ANIIU, à l'AGA et au congrès national, comme indiqué.
- Autres fonctions et responsabilités déterminées par la directrice de l'éducation. Durée du mandat : prend effet le 1^{er} juillet l'année de nomination pour un mandat de trois ans
- Assure la communication entre l'ANIIU et les organismes provinciaux concernant les activités du NTAT-CS

COMPÉTENCES REQUISES

- Statut actuel de maître-instructeur ou maître-instructrice d'un cours de triage, approuvé par l'ANIIU (p. ex. l'ÉCTG/NTAT)
- Doit détenir un permis pour exercer les soins infirmiers au Canada et travailler activement en soins infirmiers d'urgence
- Membre en règle de l'ANIIU avec une riche expérience en salle d'urgence y compris une expérience récente en triage avec l'ÉCTG/NTAT
- Instructrice dans l'enseignement des soins infirmiers d'urgence (EPICC, ACLS, PALS, ENPC, TNCC), un atout
- CSU (C) un atout
- Expérience antérieure en leadership provincial ou dans le cadre de postes de direction chez l'ANIIU un atout

ASSOCIATION NATIONALE DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS D'URGENCE

- Autres tâches, selon les indications énoncées dans le manuel d'administration des cours NTAT/ÉCTG
- Ce poste comporte au minimum 4 à 8 heures de travail par semaine et exige les déplacements
- Toute autre tâche que pourra lui confier le Conseil d'administration de l'ANIUI

La demande doit inclure :

- Preuve de statut de maître-institutrice ou maître-instructeur de l'ÉCTG/NTAT
- Preuve de statut de membre en règle de l'ANIUI
- Une lettre de recommandation provenant de votre organisme provincial en soins d'urgence
- Une lettre d'intention et un CV à jour
- Soumettre le tout à l'adresse ctas@nena.ca

La présidente de l'ANIUI ainsi que la vice-présidente, la directrice de l'éducation et les président(e)s actuels du comité sur le triage choisiront parmi les candidates et candidats et transmettront leur sélection au Conseil d'administration de l'ANIUI pour approbation finale des nouveaux représentants du comité sur le triage.